



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

Rapport d'activité

2019-2020

Table des matières

TABLE DES ABRÉVIATIONS	4
TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES	6
CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT	6
SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU	6
SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT	7
CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS	8
TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX.....	10
CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT	10
CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE	11
SECTION 1 : DAVID RACCAUD	11
SECTION 2 : LEA PACOZZI	13
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE.....	14
SECTION 1 : CRISE DU CORONAVIRUS	14
SECTION 2 : BOURSES D'ÉTUDES.....	14
SECTION 3 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS.....	14
SECTION 4 : DON DU SANG	15
SECTION 5 : RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE COMPTABLE.....	15
SECTION 6 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?.....	15
SECTION 7 : PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE.....	16
SECTION 8 : GROUPE DE TRAVAIL EUA.....	16
SECTION 9 : HARCÈLEMENT SEXUEL.....	17
SECTION 10 : JOURNÉE D'ACCUEIL	18
SECTION 11 : JOURNÉE DE L'ÉGALITE DES ÉTUDIANT·E·S	18
SECTION 12 : POINT. VIRGULE,.....	18
SECTION 13 : SUBVENTIONS	19
SECTION 14 : UNILIVE	19
SECTION 15 : REGLEMENTS.....	19
SECTION 16 : VIN CHAUD	19
CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE <i>L'AUDITOIRE</i>	19
SECTION 1 : COMITÉ DE RÉDACTION.....	19
CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S	21
SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE.....	21
SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE	21
SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE.....	21

TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES.....	22
CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION.....	22
SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION.....	22
SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	22
SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ.....	22
SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ.....	22
SECTION 5 : COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT.....	23
SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION.....	23
SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	23
SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE.....	23
SECTION 9 : CONSEIL DES AIDES SOCIALES.....	23
SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES.....	23
SECTION 11 : FOND D'INNOVATION PEDAGOGIQUE.....	24
CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS.....	25
SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES.....	25
SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE.....	25
CHAPITRE 3 : UNION DES ÉTUDIANT·E·S DE SUISSE.....	26
SECTION 1 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG).....	26
SECTION 2 : COMMISSION DES FINANCES (COFI).....	26
SECTION 3 : COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS).....	26
SECTION 4 : COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO)	26
SECTION 5 : COMMISSION SOCIALE (SOKO).....	26
SECTION 6 : CONSEIL DES SECTIONS.....	26

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AD:	Assemblée des Délégué-e-s
AEDL:	Association des Etudiants en Droit de Lausanne
AERo:	Association des Etudiant-e-s Romand-e-s
CARE:	Conseils et Aide aux Recours Etudiants
CHF:	Francs suisses
CSE:	Centre de Soutien à l'Enseignement
EPFL:	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Etc.:	<i>Et cætera</i>
ESU:	European Student Union
EUA:	European University Association
FAE:	Fédération des Associations d'Etudiant-e-s
FSE:	Fonds de Solidarité Etudiant
FSLE:	Fondation Solidarité Logement pour les Etudiant-e-s
M.:	Monsieur
MA:	Maître Assistant-e
MER:	Maître d'Enseignement et de Recherche
Mme:	Madame

OCBE:	Office Cantonal des Bourses d'Etudes
p.:	Page
SASME:	Service des Affaires Sociales et de la Mobilité Etudiante
SOC:	Service d'Orientation et Carrières
UNES:	Union des Etudiant-e-s de Suisse
UNIL:	Université de Lausanne

TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES

CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT

SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU

Rentrée 2019

Coprésidence : Florent Aymon, David Raccaud

Membre du Bureau : Niels Rohrer, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Federico Seragnoli, Jeanne Berche, Loïc Pillard

Septembre 2019

Démission de Florent Aymon, coprésident, et Jeanne Berche

Élection de Federico Seragnoli à la coprésidence

Élections de Matthieu Gisler et Nina Bidet

Coprésidence : David Raccaud, Federico Seragnoli

Membre du Bureau : Niels Rohrer, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Nina Bidet

Octobre 2019

Élection de Léa Pacozzi

Coprésidence : David Raccaud, Federico Seragnoli

Membre du Bureau : Niels Rohrer, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Nina Bidet, Léa Pacozzi

Avril 2020

Démission de Federico Seragnoli de la coprésidence

Démission de Niels Rohrer

Élection de Léa Pacozzi à la coprésidence

Coprésidence : Léa Pacozzi, David Raccaud

Membre du Bureau : Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Nina Bidet, Federico Seragnoli

SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT

Rentrée 2019

Secrétaire générale : Pauline Mottet

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

Rentrée 2020

Secrétaire générale : Pauline Mottet

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS

Agenda	-
Assurance-Qualité	Loïc Pillard
Atelier participatif <i>La Grange</i>	Loïc Pillard
Bourses et Plateforme	Matthieu Gisler
Commission d'Aide aux Recours Estudiantins	Loïc Pillard
Crédits associatifs	David Raccaud
Conseil des aides sociales	David Raccaud
Contact Médias	David Raccaud
Don du sang	Eleonora Shihab, Viktor Gradoux
Durabilité	Léa Pacozzi, Matthieu Gisler
Enquête <i>Comment allez-vous ?</i>	Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Nina Bidet, Niels Rohrer
Erasmus+	David Raccaud, Matthieu Gisler
Groupe de travail <i>Promoting active learning</i>	Loïc Pillard
Harcèlement sexuel	David Raccaud, Niels Rohrer
Informatique	David Raccaud
Journée d'accueil	Loïc Pillard, Niels Rohrer
Journée de l'Egalité des Etudiant-e-s	Nina Bidet, Léa Pacozzi, Eleonora Shihab

Micro-ondes	Pauline Mottet (SG), Benjamin Souane (SC)
Office cantonale des bourses d'études	David Raccaud
Point. Virgule,	Niels Rohrer
Problèmes juridiques	Loïc Pillard
Réseaux sociaux	Nina Bidet
Restauration	Léa Pacozzi, Matthieu Gisler
Site web	David Raccaud
Stages	Federico Seragnoli
Subventions	Nina Bidet, Viktor Gradoux
Taxes d'étude	David Raccaud
Troc-O-Pole	Viktor Gradoux
Union des Etudiant·e·s de Suisse	David Raccaud, Matthieu Gisler
Unilive	Benjamin Souane (SC)
Vin chaud	David Raccaud, Viktor Gradoux

TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX

CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT

Cette troisième année au secrétariat de la FAE a commencé de manière harmonieuse et plutôt routinière. Les dossiers à traiter lors de la rentrée académique sont en effet plutôt redondants, nécessitant beaucoup de travail administratif et un peu moins réflexif. Nous avons par ailleurs été surpris de n'avoir aucune surprise ou événement imprévu bousculant notre organisation, comme cela avait été le cas les années précédentes.

Une fois n'est pas coutume, les membres du Bureau se sont particulièrement intéressés aux dossiers des Services. L'enquête téléphonique « Comment allez-vous » ainsi que le Don du sang ou les octrois de subventions, notamment, se sont ainsi très bien déroulés. Mais les membres se sont intéressés de plus près aux missions politiques de la FAE, notamment en mettant en place une campagne d'envergure contre le harcèlement sexuel sur le campus. Nous avons de plus amélioré nos contacts avec le DFJC, mettant en place une rencontre semestrielle pour discuter de la situation générale des étudiant·e·s. Du côté de l'OCBE et du DSAS, nous avons été déçus de la reprise du dossier par le département de Madame Ruiz, délaissant la Plateforme OCBE et n'ayant pu obtenir qu'une seule rencontre en novembre 2019. Les contacts se sont depuis espacés voire arrêtés.

En mars, alors que nous finalisons l'organisation de la semaine contre les discriminations raciales en collaboration avec l'AEA et le Bureau de l'égalité, l'annonce est tombée : fermeture du campus pour cause de pandémie. Cette situation inédite a demandé un investissement plus que conséquent du Bureau et de l'Assemblée législative de la FAE, d'abord par la réorganisation des séances et des prises de décision en ligne. Nous avons de plus été énormément contactés par les étudiant·e·s déboussolé·e·s et sous pression, devant suivre les cours et se préparer à des examens tout en gérant leurs situations personnelles parfois compliquées et les inégalités matérielles et numériques liées au travail à distance. Nous avons également dû gérer de nombreuses revendications auprès de la Direction et du canton, les mesures annoncées étant parfois très inégalitaires. L'exemple le plus frappant a été l'annonce de modalités différentes pour les étudiantes et étudiants de première année, mesure finalement abandonnée suite aux protestations étudiantes et de leurs représentants.

Malgré tout, cette année a permis d'offrir une belle visibilité à la FAE, qui a pu montrer son intérêt et son utilité dans la représentation et la défense des droits étudiants.

Cette année a été encore une fois très positive concernant les liens de la FAE avec l'ensemble des associations et services de l'Unil. Nous avons observé une excellente communication avec les associations représentatives et non-représentatives, ainsi qu'avec nos délégué·e·s, qui ont permis de fournir un travail efficace et complémentaire lors de la gestion de la crise du Covid-19. Les trois dernières années ont de plus montré une belle évolution dans nos relations avec les services universitaires, et les contacts courtois voire amicaux avec ceux-ci nous permettent d'améliorer et de faciliter nos projets un peu plus chaque semestre.

Florent a laissé sa place de co-président à Federico, reprise ensuite par Léa. Je suis ravie d'avoir enfin pu collaborer avec une co-présidente femme, ce qui n'avait plus été le cas depuis des années à la FAE. Une fois encore, j'ai eu une excellente collaboration avec David, avec qui nous avons pris l'habitude de travailler efficacement et de manière très complémentaire. Enfin, notre secrétaire comptable Benjamin a parfaitement intégré l'équipe et a montré beaucoup d'initiatives et d'intérêt pour notre association, au-delà des chiffres.

Pour l'année prochaine, il s'agira de rester attentifs à l'avancée des dossiers politiques tout en gardant la même qualité concernant les services. Le défi principal sera la passation des dossiers à la nouvelle équipe, puisque le tournus des membres a été très important lors du dernier semestre et que le recrutement continuera dès la rentrée. Les derniers « anciens » membres étant également sur

le départ, il s'agira pour la « nouvelle » équipe de prendre ses marques et de s'intéresser à l'ensemble des dossiers, afin que la FAE continue de défendre les droits et intérêts des étudiant·e·s au mieux.

CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE

SECTION 1 : DAVID RACCAUD

C'est avec un pincement au cœur que je commence l'écriture de ce rapport annuel, celui-ci étant mon dernier. Il est donc difficile pour moi de regarder ce qui a été fait durant ces douze derniers mois, puisqu'ils sont, en réalité, mes douze derniers à la tête de cette association qui, en l'espace de trois ans, a pris une place non négligeable dans ma vie. Alors profitons du fait que ce rapport ne soit pas lu par grand monde pour porter ce regard nostalgique sur mes trois années d'engagements et puis avec un mélange d'espoir et de crainte pour l'avenir de cette fédération.

Lorsque j'ai été élu au Bureau de la FAE, en septembre 2017, celui-ci était présidé par deux hommes et était composé de trois femmes pour six hommes. Ce ratio était heureusement compensé par les deux employées, le secrétariat central, que Pauline Mottet venait de reprendre le poste, et le secrétariat comptable, occupé cette année-là par Floria Papadopoulus. Aujourd'hui, en cet été 2020, si le ratio homme*-femme* est à peine meilleur, avec un Bureau composé de trois femmes et de cinq hommes, la coprésidence est, pour la première fois depuis de nombreuses années, occupée par une femme et un homme, Léa Pacozzi, élue au mois de mai, et moi-même. Mieux encore, je devrai normalement être remplacé par une femme, donnant lieu à une coprésidence entièrement féminine.

Toujours en septembre 2017, la FAE traversait la crise du Fonds de solidarité étudiant (FSE), avec une perte de CHF 35'000.- sur l'année comptable 2016-2017 et une perte de CHF 15'000.- sur l'exercice 2017-2018, provoquant une crise de liquidité, un référendum et toute une série de décisions et d'actions pour essayer tant bien que mal de stabiliser une situation complexe. Et cela fonctionna. Pour l'année 2018-2019, notamment grâce à nos bonnes relations avec les services sociaux de l'Unil, la plateforme OCBE et notre place dans la commission des bourses d'études, le nombre de demandes se stabilisa et nous permit d'aider la presque totalité des étudiant·e·s nous sollicitant une demande d'aide financière tout en ne dépassant que de très peu le budget prévu initialement. Nous pensions que les efforts mis en place pour pérenniser notre fond social avait porté ses fruits et que la situation allait se diriger vers le mieux, mais la crise sanitaire nous prouva le contraire.

Enfin, avant de passer au résumé des douze derniers mois, un dernier mot sur l'évolution de la place politique occupée par la FAE. Il y a trois ans, le mot « politique » semblait faire trembler le Bureau comme l'assemblée, avec le mot d'ordre que la FAE devait être apaisante et ne devait en aucun cas se prononcer sur des objets qui ne touchaient pas la communauté estudiantine. Si ce but peut sembler louable, l'absence de réseau politique rendit la résolution de la crise des bourses d'études bien plus complexe, retardant des décisions fondamentales faisant indéniablement souffrir de nombreux et nombreuses étudiant·e·s. De cette situation et avec les coprésident·e·s avec qui j'ai eu la chance de travailler, nous avons rendu à la FAE sa place de partenaire et actrice dans l'arène politique estudiantine cantonale, disposant d'un réseau qui nous consulte et nous écoute.

Après cette introduction nostalgique beaucoup trop longue, il est temps de consacrer quelques mots aux douze derniers mois. Le semestre d'automne commença, comme tant d'autres, avec une assemblée de recrutement et de renouvellement, dont l'élection de Federico Seragoli à la coprésidence, remplaçant Florent Aymon, ainsi que l'élection de Matthieu Gisler et Nina Bidet au bureau, suivies quelques semaines plus tard par Léa Pacozzi. Avec cette équipe de joyeux lurons, nous avons pu attaquer la rentrée 2019, qui commença presque tranquillement.

Presque, car, comme à chaque rentrée, le fonds FSE fut grandement sollicité et une campagne contre le harcèlement sexuel était dans les starting-blocks. Si les demandes FSE se déroulèrent comme à leur habitude, la campagne, elle, fut particulièrement enrichissante, et ce pour de nombreuses raisons.

La gestion d'un projet composé de nombreux·ses étudiant·e·s, issu·e·s du bureau, de l'assemblée des délégué·e·s et d'ailleurs, sans compter l'implication d'associations directement intéressées et touchées par la thématique du harcèlement, comme le collectif Unil-EPFL et Plan Queer, avec les problèmes de communication qui accompagnent forcément tout projet de cette envergure. Pour mes potentiels successeurs·ses, je ne peux vous donner qu'un conseil de cette expérience, partez du principe que, peu importe le contrôle et les validations que vous demanderez, il est impossible de satisfaire l'ensemble d'une communauté aussi diverse que le nombre de ses membres. Et pour les autres, vous rappeler que la FAE reste composée d'étudiant·e·s bénévoles, plus ou moins avancé·e·s dans leur parcours d'étude, lui aussi très varié. Même si, il est vrai, l'enfer est pavé de bonnes intentions.

En dehors de ces quelques péripéties, le semestre d'automne se déroula sans trop d'encombres et dans une forme de monotonie, le tout contrôlé par une assemblée des délégué·e·s bien endormie. Malgré cela, les festivités de fin de semestre ont permis de rythmer, tant en termes de date que de danse, la période pré-révision.

Si le semestre d'automne se déroula comme un long fleuve tranquille, le semestre de printemps, lui, ressemblait plus à une suite de rapides. La crise du coronavirus changea, du jour au lendemain, tout ou presque. D'un espace de travail commun, nous avons dû nous réorganiser en quelques jours, comme beaucoup, pour continuer à travailler et à défendre les droits des étudiant·e·s. Durant cette période, nous devions gérer urgence après urgence et crise après crise. Première urgence, la précarité estudiantine : en un instant, de nombreux·ses étudiant·e·s se sont retrouvé·e·s sans revenu et potentiellement, sans argent. En réponse à cela et dans l'attente d'une réponse institutionnelle, nous avons créé le Fonds d'Urgence, qui offrait à celles et ceux dans le besoin CHF 200.-, pour que personne ne se retrouve en difficulté. Ce fonds fut d'ailleurs alimenté en grande partie par des associations de l'université, que nous remercions vivement.

Cette urgence financière traitée, l'urgence académique arriva, avec la fameuse question des examens. Sans entrer trop dans les détails, la FAE a été consultée et l'ensemble de nos revendications ont été entendues et prises en compte, grâce à une étroite collaboration avec les associations représentatives. D'ailleurs, prendre ces décisions n'aurait pas été possible sans nos délégué·e·s et leur disponibilité lors des multiples assemblées extraordinaires organisées rarement en avance.

Dernier point sur ce semestre confiné, le travail et l'entente d'équipe. Comme de nombreuses associations, je l'imagine, ce changement de méthode de travail fut compliqué, surtout en termes de collaboration. La distance rendit la transmission des informations compliquées, frustrant les membres qui souhaitaient davantage s'impliquer et travailler, tout en mettant sur le côté plus encore celles et ceux qui ne suivaient pas, ajoutant à la charge de la coprésidence et du secrétariat une gestion des rapports humains inégalés depuis le début de mon activité à la FAE.

Voici mon « regard de coprésident » de ces douze derniers mois, de mes douze derniers mois. J'aimerais tout particulièrement remercier les membres de ce bureau, toutes et tous incroyables par leur énergie, leur amitié ou, pour certains et certaines, leur simple présence. J'aimerais remercier Léa Pacozzi, ma coprésidente et amie, d'avoir repris un poste ingrat, mais fantastique, dans un des pires moments possibles, subissant mes états d'âme, mes opinions politiques et mes histoires en tout genre. Mais si Léa m'a rejoint il y a maintenant quelques mois à la coprésidence, c'est Pauline Mottet, notre secrétaire général, à qui je dois bien plus que de simples remerciements, à qui la FAE dans son ensemble doit bien plus que de simples remerciements.

Pour terminer, je suis convaincu que nous allons vivre une période de changement social majeur, et je suis de l'avis qu'il en est de la mission de la FAE d'en être non seulement un acteur, mais un initiateur. Pour ce faire, il sera essentiel que le Bureau et la fédération suivent activement l'actualité politique et se positionnent rapidement sur les sujets qui touchent directement et indirectement les étudiant·e·s et l'égalité des chances. La FAE doit également rappeler à l'Université et à son rectorat le rôle précurseur que cette institution a à jouer dans les mouvements sociaux qui vont traverser la société, que ce soit par la mise en place de cours modernes, portés sur la durabilité et une société durable et plus égalitaire, mais également en appelant ses étudiant·e·s, ses enseignant·e·s et ses collaborateurs à avoir un rôle actif et proactif dans ces changements sociaux sous ses diverses formes. Ces rappels doivent avoir lieu en priorité au travers de discussions formelles, en lien avec le caractère institutionnel de notre fédération, mais si ces discussions ne suffisent pas, la FAE doit utiliser les autres outils dont elle dispose pour s'assurer que l'université de Lausanne soit un moteur de ces différents changements sociaux et non un frein. Pour ces raisons et tant d'autres, je souhaite beaucoup de courage à mes successives, aux futur·e·s membres du bureau et à la nouvelle secrétaire générale. Sur ce, bon vent !

SECTION 2 : LEA PACOZZI

C'est de plusieurs points de vue que j'observe cette année : celui de membre du bureau et celui de co-présidente. En toute sincérité le premier dura davantage que le premier et après presque 4 mois à ce poste, je ne me sens pas tout à fait aux « commandes ». En fait, je n'ai été élue au bureau qu'en octobre et ai donc encore du mal à m'opposer aux « dinosaures » dont le bureau est composé. Je devrai néanmoins dès la rentrée les remplacer, puisque nous allons devoir recueillir tout plein de nouveaux et nouvelles membres.

En effet, cette année le bureau aura compté parmi ses membres, des personnes impliquées et motivées, qu'il faudra remplacer, en particulier Pauline et David. Tous ces départs m'inquiètent quelque peu du fait de ma petite expérience, ce sera néanmoins l'occasion de renouveler la dynamique et la manière de travailler du Bureau avec une toute nouvelle équipe.

Je fus donc membre du bureau jusqu'au mois d'avril. Avant cela, nous avons organisé nos événements habituels : enquête comment allez-vous, don du sang et journée d'accueil, et ce sans souci. L'on a aussi mis en place une campagne contre le harcèlement qui a fait beaucoup de remous et demandé quelques changements de dernières minutes. Mais alors que tout allait bien nous fûmes surpris par un événement lointain : le COVID-19. Celui-ci n'a pas fait long pour devenir un vrai fléau local obligeant l'université à fermer ses portes et à donner ses cours à distance. En ce climat de panique, la FAE a eu son rôle à jouer. Nous avons en effet organisé AD extraordinaire sur AD extraordinaire afin de prendre des décisions parfois compliquées pour défendre au mieux les droits des étudiant·e·s. Nous avons ainsi rédigé des revendications exigeant des conditions d'études adéquates et égalitaires. Grâce à la mobilisation et à la coopération de nombreuses associations de faculté et de la FAE, celles-ci furent acceptées et mises en place.

Ce contexte de crise nous donne de nouveaux défis et en exacerbe de vieux. Il s'agira d'abord de s'assurer que l'enseignement à l'Unil reste accessible à toutes et tous à la rentrée, et ce malgré les restrictions sanitaires exigées par le virus. Il nous faudra également nous assurer que l'éducation reste accessible aux plus démunis. Cette crise d'abord sanitaire puis économique a mis beaucoup d'étudiant·e·s dans des situations financières précaires, auxquels il faudra garantir un accès à leurs études, malgré le contexte actuel. Le dossier des aides financières est d'ailleurs d'autant plus à surveiller que notre contact avec l'État en ce qui le concerne s'est énormément péjoré. En effet, avec le changement de chef de département du DSAS, de Pierre-Yves Maillard à Rebecca Ruiz. Depuis le départ de monsieur Maillard, nous n'avons rencontré la nouvelle cheffe du département qu'une seule fois. Nous avons déploré d'observer que nos contacts ne se sont pas améliorés en

contexte de crise. L'on nous a même répondu qu'ils n'observaient aucune influence importante de la crise sur la situation des étudiant·e·s. Il nous faudra donc dès la rentrée reprendre contact. Le dernier défi qui nous attend concerne le recrutement, qui risque de s'avérer compliqué cette année. D'abord parce qu'il risque d'y avoir pas mal de sièges à remplacer, dont celui de la secrétaire générale au tout début du semestre, et aussi parce que celui-ci risque d'être moins évident alors que les étudiant·e·s devront majoritairement rester chez eux.

Cette année a donc réuni une super équipe et a vu s'organiser de bons évènements, mais elle fut interrompue par des évènements majeurs qui risquent de mettre une toute nouvelle équipe à l'épreuve.

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE

SECTION 1 : CRISE DU CORONAVIRUS

La crise du coronavirus eut de nombreuses conséquences sur l'université et, par extension, la FAE. Structurellement, les modalités de fonctionnement de la Fédération ont dû être adaptées. Toutes les séances ont eu lieu sur Discord. La transition entre le présentiel et le suivi des séances en ligne ne fut pas une chose aisée, notamment en ce qui concerne les prises de parole, mais également la transmission des informations et la répartition du travail. La coordination des assemblées des délégué·e·s fut également complexe, la présidence devant à la fois gérer la diffusion de la présentation, les prises de paroles et les diverses questions.

En termes de travail et de dossier, le bureau traita d'urgence après urgence. La première fut la précarité estudiantine, avec la création du Fonds d'Urgence, qui offrait aux étudiant·e·s une aide de CHF 200.- si la crise sanitaire avait eu un impact sur ses revenus. Autre grande thématique, la tenue des examens et la tentative zéro, obtenue grâce à une précieuse collaboration avec les associations représentatives et la mobilisation estudiantine. Les conséquences de la crise sanitaire sont à suivre attentivement.

SECTION 2 : BOURSES D'ÉTUDES

La FAE a, depuis la rentrée 2019, droit à une place de droit à la sous-commission de l'office cantonal des bourses d'études des cas dits « dignes d'intérêt ». David Raccaud y siège et les séances se déroulent à huis clos, aucun rapport ne peut donc être transmis.

Dans l'ensemble, les rapports avec l'office se sont dégradés durant l'année académique 2019-2020. La plateforme ne s'est réunie qu'une seule fois sur l'ensemble de l'année et les incertitudes liées aux conséquences du COVID sur le cursus des étudiant·e·s boursiers·ères.

SECTION 3 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS

M. Loïc Pillard, administrateur et responsable de la CARE depuis décembre 2018, a lancé une campagne de recrutement en octobre 2019 pour renouveler l'équipe de juristes œuvrant au sein de la CARE, afin d'anticiper les départs de l'ancienne équipe en février 2020. Les juristes à la CARE doivent être titulaires d'un Bachelor en droit et suivre un Master en droit. Parmi les 18 candidatures reçues, six personnes ont été retenues et engagées à partir du 1^{er} novembre 2019 : il s'agit de Mme Olivia Dulex, de Mme Pauline Freudiger, de Mme Danaï Katsa, de Mme Laetitia Léger, de M. Florim Rexhepi et de Mme Pauline Sauge.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, la CARE a reçu plus d'une centaine de demandes d'aide juridique, dont la plupart étaient des recours *stricto sensu* contre des notes d'examens. Les autres problèmes revenant le plus fréquemment sont les renouvellements de permis de séjour, les problèmes

administratifs avec l'Université (inscriptions aux examens, refus d'équivalence, etc.) et les refus de bourses d'études. La situation particulière du semestre de printemps 2020 laisse présager une augmentation importante des demandes d'aide juridique : pour la session de juin 2019, 23 demandes d'aides ont été reçues, contre 26 pour la session de juin 2020 (alors que la plupart des examens de première année n'ont pas encore eu lieu cette session).

La FAE remercie grandement aussi bien l'équipe partante que l'équipe actuelle pour le travail réalisé, avec rigueur et professionnalisme, et aussi pour la bonne humeur qui règne parmi les juristes.

SECTION 4 : DON DU SANG

Le premier s'est déroulé comme prévu. L'accueil Santé et la FAE ont collaboré encore une fois pour le mettre en place. Il s'est déroulé le 10,11 et 12 décembre.

Pour mobiliser la population estudiantine, le bureau s'est chargé de produire une affiche et de tenir le stand. Comme à chaque édition, le bureau recrute des volontaires pour tenir le stand de collation avec certains membres du bureau et a rédigé un planning de créneaux horaires pour ces derniers. Malgré le fait que certain·e·s étudiant·e·s ne se soient pas présenté·e·s, le travail au niveau du stand s'est passé dans la bonne humeur et dans l'entraide mutuelle. Les membres de l'association estudiantine MARROW étaient présents. À la fin de l'évènement, les membres du bureau chargé de ce dossier ont créé un questionnaire pour demander aux volontaires ce qui pouvait être amélioré. Ces derniers ont répondu que les heures étaient plutôt courtes, mais globalement c'était très bien.

Pendant le deuxième semestre, le don du sang a dû être organisé différemment en raison des circonstances du Coronavirus: il a été fait sur rendez-vous du 31 mars au 1 et 2 avril. Les étudiant·e·s et autres membres de l'Unil prenaient donc rendez-vous avec les infirmières afin d'effectuer leurs dons. La FAE n'a donc prévu aucune collation ou stand. Cependant ce dernier s'est aussi bien passé que le premier dans le sens où il a été réussi.

SECTION 5 : RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE COMPTABLE

En raison de la pandémie Covid-19, compliquant la passation de la comptabilité, et de la disponibilité de Benjamin Souane, son contrat a été prolongé d'un semestre. Son contrat prendra fin en février 2021.

SECTION 6 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?

Chaque année, la FAE coordonne en collaboration avec le SOC l'enquête téléphonique « Comment allez-vous ? ». Le but de l'enquête est de savoir comment les étudiant·e·s de première année s'adaptent à l'Université de Lausanne et de pouvoir les diriger vers les personnes compétentes en cas de soucis.

L'enquête s'est déroulée sur trois semaines, du 4 novembre au 23 novembre 2019, du lundi au vendredi entre 17h15 et 20h. LA FAE s'est spécifiquement chargée de recruter 20 étudiant·e·s pour les postes de téléphonistes en s'appuyant sur les critères suivants : connaissances des langues, faculté, égalité des genres, expérience dans le domaine, motivation, disponibilités. Elle a aussi mis en place le planning de la supervision pour les membres du Bureau et s'est occupée d'acheter les provisions pour les collations pour toute l'équipe de téléphonistes. Durant toute la durée de l'enquête, deux membres de la FAE étaient présent·e·s pour superviser le déroulement de l'enquête et soutenir les téléphonistes en cas de besoin, ainsi que pour préparer et ranger la salle avant et après l'arrivée et le départ des téléphonistes.

Au final, 990 étudiant·e·s ont répondu aux questions, ce qui représente un taux de réponses enregistrées de 33 % pour cette édition. Malheureusement ce pourcentage est en baisse relativement importante. Aussi, 94.2 % des personnes interrogées sont satisfaites de leur choix d'études et 61.5 % n'ont aucune difficulté d'adaptation aux études universitaires.

Malgré quelques soucis d'organisation, notamment sur les fiches de présences des téléphonistes au tout début de l'enquête, la collaboration entre la FAE et le SOC s'est très bien déroulée. À la fin de l'enquête, un souper a été organisé par le SOC et la FAE pour les téléphonistes, afin de les remercier pour leur investissement.

SECTION 7 : PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Chaque année la FAE destine une partie de son budget à la précarité étudiante. Un formulaire détaillé est à remplir par la personne qui doit expliquer la raison pour laquelle elle demande cette aide de 580 CHF maximum. Ensuite, une rencontre est prévue entre l'étudiant·e et deux membres du bureau ainsi que la secrétaire générale, qui prennent finalement une décision concernant l'octroi ou non de ce FSE. La situation exceptionnelle due au Covid-19 a obligé la FAE à modifier légèrement ce processus. Nous avons été autorisés à prendre ces décisions de manière virtuelle et sans la présence de la personne.

Ce fond a, encore une fois cette année, été largement sollicité par les étudiant·e·s. En effet, en mai le FSE était totalement épuisé pour cet exercice de 2019-2020. Cela se traduit par une augmentation de la précarité chez les étudiant·e·s et par quelques soucis de coordination et de délais avec l'OCBE.

En raison de la crise sanitaire due au Covid-19, de nombreux·euses étudiant·e·s se sont retrouvé·e·s sans travail et donc sans revenus pendant plusieurs mois. Cette grave augmentation de la précarité chez les étudiant·e·s a poussé la FAE à créer un nouveau fond « Fond d'urgence » (FDU) qui est venu appuyer notre fonds de solidarité étudiant·e·s déjà existant. Nous avons mis en place une procédure simplifiée demandant principalement une brève explication de la situation et une preuve de la perte d'un travail pour pouvoir recevoir directement sur son compte cette aide de 200 CHF. Au vu de la longueur de cette période de quarantaine et ayant remarqué la nécessité pour ces étudiant·e·s d'obtenir cet apport financier, nous avons décidé de permettre de faire une demande par mois et par personne. Ce fond a été maintenu jusqu'à fin août.

Pour financer ce FDU, en plus d'un certain montant que nous disposions déjà, nous avons donné la possibilité aux diverses associations auxquelles nous avons accordé des subventions de nous retourner celles-ci. En effet, les événements de ces associations nécessitant une aide financière de la part de la FAE n'ont finalement pas pu avoir lieu à cause des restrictions dues au Covid-19.

La FAE a formé un groupe de travail composé de trois membres du bureau et de la secrétaire générale et qui s'est occupé de traiter ces nombreuses demandes pendant cette période de crise.

SECTION 8 : GROUPE DE TRAVAIL EUA

Suite à une proposition de M. Emmanuel Sylvestre, directeur du Centre de soutien à l'enseignement, M. Loïc Pillard a accepté de participer à un deuxième groupe de travail de l'EUA, portant sur les *students assessments* ; pour rappel, M. Loïc Pillard et M. Emmanuel Sylvestre avaient participé durant l'année 2018 à un groupe de travail de l'EUA sur la thématique *Promoting active learning*.

Après les deux premières rencontres (Lausanne en mai 2019, Madrid en juillet 2019), la troisième rencontre a eu lieu à Braga en novembre 2019. D'intéressantes discussions ont porté sur les différents types de travaux demandés aux étudiant·e·s dans le cadre de leurs études (examens écrits ou oraux, rapports, présentations orales, etc.) et sur la façon de les comparer à l'aide d'outils,

notamment en termes de *learning outcomes*. Ce groupe de travail s'est terminé par le forum annuel de l'EUA à Utrecht en février 2020. Comme lors du premier groupe de travail, un rapport récapitulatif a été rédigé et est disponible sur le site de l'EUA :

<https://eua.eu/resources/publications/921:student-assessment-thematic-peer-group-report.html>

SECTION 9 : HARCÈLEMENT SEXUEL

Nous avons reçu plusieurs demandes et questions sur les possibilités des étudiant·e·s à l'Unil qui étaient ou avaient été la cible de harcèlement sexuel. La FAE a été approchée pour travailler sur ce sujet. Ne connaissant pas l'avis des étudiant·e·s ou l'ampleur du problème, on a décidé de créer un questionnaire en ligne en via un GT composé d'étudiant·e·s de différentes facultés.

Avec le recul, on s'est rendu compte qu'on aurait dû demander de l'aide de personnes plus compétentes que nous pour un tel sondage. On ne s'attendait pas à autant de réponses (plus de 2000). Certaines questions avaient par ailleurs des erreurs de formulation et amenaient des biais.

Nous avons recueilli les observations principales suivantes :

1. La majorité de nos répondant·e·s ont évoqué une banalisation de cette situation.
2. Il est ressorti également une honte d'en parler.
3. 58.3% des femmes interrogées auraient subi une forme de harcèlement sexuel sur le campus
4. Manque de connaissance de la marche à suivre ou de la procédure à suivre dans une telle situation
5. Pas de campagne de sensibilisation ou de prévention existante à l'Unil
6. De notre côté : après discussion, aperçu du problème du manque de protection institutionnelle lorsque la personne n'a pas de contrat de travail Unil

Nous nous sommes alors renseignés auprès de l'UNIL pour savoir si une campagne serait menée sur le campus. La Direction avait prévu de publier la Directive 0.4, mais pas de mener une campagne de prévention ou de sensibilisation. Il était important, si la FAE menait cette campagne, que la Direction donne une réponse institutionnelle face à ces problématiques afin de contrer le sentiment d'impunité des harceleurs.

En tant que faîtière des associations d'étudiant·e·s, nous avons dû choisir un angle d'approche pour cette campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel et le sexisme. Notre réflexion a été la suivante : ce sont bien souvent les personnes déjà sensibilisées à la problématique qui se renseignent et qui essaient de lutter contre le harcèlement. Comment ouvrir le dialogue, sensibiliser et responsabiliser les personnes qui ne comprennent pas les conséquences de leurs comportements sur leurs cibles ? Comment permettre un premier pas vers, nous l'espérons, plus d'actions dans le futur ?

Nous avons donc fait une grande campagne d'affichage au sol visible pendant plus d'un mois avec des phrases qu'on entend régulièrement. L'idée derrière était de débanaliser cette situation, de montrer l'impact parfois grave que peuvent avoir certaines phrases qui nous paraissent drôles, quotidiennes, normales, mais qui peuvent déjà avoir des conséquences très lourdes. Nous avons axé notre message sur l'importance du consentement mutuel et du respect de l'autre.

En parallèle, nous avons créé une page internet regroupant les informations utiles et les visuels de la campagne.

SECTION 10 : JOURNÉE D'ACCUEIL

La traditionnelle Journée d'accueil des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants s'est déroulée le vendredi 13 septembre 2019. Pour la deuxième fois, les étudiant·e·s ont été séparé·e·s en deux groupes pour la séance d'information générale (un groupe le matin, l'autre l'après-midi), ce qui a amené la FAE à maintenir un système de visites du campus en trois groupes selon un parcours en boucle. La FAE a de nouveau distribué des porte-clefs-décapsuleurs en métal qui fonctionnent très bien avec les goodies habituels que sont l'agenda et les classeurs. En outre, les croissants au beurre ont toujours beaucoup de succès.

SECTION 11 : JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ DES ÉTUDIANT·E·S

Sur ce dossier il y a Eleonora Shihai, Nina Bidet et Léa Pacozzi. Cette année la journée de l'égalité a voulu mettre à l'honneur les questions raciales, en abordant le thème « je suis pas raciste, mais... ». Si c'est sur ce thème que notre choix s'est porté, c'est en réponse aux événements de Black Face qui ont eu lieu sur le campus l'année précédente. Il nous a donc semblé important de traiter encore davantage ce thème auprès des étudiant·e·s. Afin de traiter au mieux ce thème la FAE a collaboré avec le bureau de l'égalité de l'Unil et de l'AEA (association des étudiants afro descendants). Comme la journée de l'égalité tombait lors de la semaine de lutte contre le racisme, notre journée s'est transformée en semaine. Nous avons décidé de parler de discriminations raciales, grâce à diverses soirées qui auraient eu lieu tout le long de la semaine : visionnage de film suivi de débat, micro-trottoir, conférences et un workchope. Tous ces événements ont été organisés avec la participation de différentes associations telles que l'AEA, NUL, le cinéclub, l'AEAUL, Unil sans frontière, et le BEC. Néanmoins cette semaine n'a malheureusement jamais pu avoir lieu en raison de la fermeture de l'Unil et des nouvelles mesures sanitaires mises en place par l'État, pour réduire la propagation du COVID-19. Cette annulation a engendré une légère perte, puisque nous avons déjà commandé les bières que nous pensions distribuer lors du workchope. Il n'empêche que nous pensons pouvoir revendre ces bières lors d'un prochain événement et ainsi ne rien perdre. Au final cette annulation a surtout occasionné une grosse déception.

SECTION 12 : POINT. VIRGULE,

La FAE, en collaboration avec le Service culture et médiation scientifique et Fédérond – Union des associations de l'UNIL, a organisé le 24 septembre 2019 un rendez-vous des associations d'étudiant·e·s de l'UNIL.

La FAE a invité les diverses associations représentatives et culturelles à venir se présenter. Elle s'est chargée de communiquer l'évènement au mieux par la distribution de flyers, par Facebook et par e-mail.

La soirée a réuni une trentaine d'associations qui se sont présentées à tour de rôle de manière ludique et en 180 secondes maximum. Afin de motiver d'autant plus les associations à produire une présentation réussie, le comité d'organisation du Point. Virgule, incluant un membre de Fédérond, du Bureau de la FAE et du Service culture et médiation scientifique, a mis en place un concours voulant récompenser de manière financière l'association ayant produit la « meilleure » performance. Les associations de danse de l'Unil et de l'EPFL ont proposé quelques numéros entre les présentations. Enfin, un apéro a été organisé par la FAE.

Les gagnants du concours ont été SHAPE, qui a remporté le prix du comité, et TALMA, qui a remporté le prix du public.

Le format ayant beaucoup plu au comité d'organisation, il a été décidé de réitérer l'évènement au cours du semestre d'automne 2020. En raison des conséquences liées à la pandémie Covid-19, ce format devra finalement être réévalué et adapté aux mesures de protection sanitaires.

SECTION 13 : SUBVENTIONS

Pour des soucis d'équité et d'égalité entre les associations qui demandent des subventions à la FAE, nous avons créé un groupe de travail pour discuter des conditions et du déroulement de ce processus. Les principaux sujets abordés étaient la fréquence à laquelle les associations auraient la possibilité de demander ces subventions ainsi que les montants auxquels elles auraient droit en fonction de possibles nouvelles règles. L'idée serait de créer un calcul qui permettrait de distribuer l'argent dont la FAE dispose en fonction de critères tels que, la taille de l'association, le nombre d'étudiant·e·s touché·e·s, etc...

Malheureusement, en raison du Covid-19 et de tous les imprévus que celui-ci nous a imposés, nous avons repoussé cette discussion au prochain semestre d'automne 2020. Nous allons donc approfondir ce sujet à partir de septembre 2020 pour pouvoir ensuite présenter le projet à l'assemblée des délégués.

SECTION 14 : UNILIVE

Comme chaque année, la FAE devait être l'un des principaux sponsors du festival. Malheureusement, en raison du Covid-19 et de la fermeture du campus Unilive n'a pas pu avoir lieu. Le comité a eu la bonté de nous rendre la subvention (de 8'000 CHF) afin subvenir au fonds d'urgence sociale que nous avons mis en place pendant cette période.

SECTION 15 : REGLEMENTS

Suite à un mouvement initié par M. Loïc Pillard au printemps 2018, la FAE a terminé de modifier ses règlements en adoptant le nouveau Règlement des frais et indemnités. La situation exceptionnelle du semestre de printemps 2020 à amener le Bureau de la FAE a adopté une réglementation d'urgence sous l'appellation « Ordonnance » afin de créer un Fonds d'urgence et d'adapter la procédure du Fonds de Solidarité Etudiant au semi-confinement.

SECTION 16 : VIN CHAUD

Le traditionnel vin chaud offert à l'Unil par la FAE en collaboration avec Unilive a eu lieu le jeudi 19 décembre de 10h à 14h au pont de la Chamberonne. Ce moment de partage unique, juste avant les vacances de Noël marquant le début des révisions pour les étudiants de l'université de Lausanne, s'est très bien déroulé. Les étudiants et le personnel de l'université ont apprécié le vin chaud de Noël. Une très bonne ambiance régnait sur le stand mis en place par la FAE et Unilive.

CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE *L'AUDITOIRE*

SECTION 1 : COMITÉ DE RÉDACTION

Rédaction en chef

Mathilde de Aragao et Yaelle Raccaud, remplace Judith Marchal.

Rubrique Dossier

Fanny Cheseaux

Rubrique Société

Carmen Lonfat (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Yaelle Raccaud

Rubrique Campus et Sport

Killian Rigaux (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Carmen Lonfat

Rubrique Culture

Maxime Hoffmann (fidèle rédacteur de l'an dernier) remplace Mathilde de Aragao

CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE

Ne s'est pas réunie durant l'année académique 2019-2020.

SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE

Ne s'est pas réunie durant l'année académique 2019-2020.

SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE

Ne s'est pas réunie durant l'année académique 2019-2020.

TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES

CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION

SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION

La Commission de l'alimentation s'est réunie une seule fois lors de cette année académique. Malheureusement, les deux séances du second semestre ont été annulées en raison du Covid-19.

Le cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL a été finalisé et mis en vigueur pour tous les nouveaux restaurateurs dès 2020. Les discussions autour de la mise au concours des futurs baux de location ont continué, mais la crise sanitaire a malheureusement occulté les débats qui devaient prendre place au sein de la Commission.

Le restaurant-bar et le Rooftop du Vortex ont été attribués au projet d'Arthur Prost (un des créateurs du Pointu, Lausanne). L'ouverture officielle doit se faire d'ici la fin de l'année 2020. Un second projet va prendre place au sein du Vortex. L'association LaMoViDa souhaite y installer une épicerie durable et collaborative d'ici la fin octobre.

SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ

La FAE a eu l'occasion de siéger aux trois Commissions de la durabilité. Plusieurs séances ont été annulées pour cause de Covid-19.

L'Unil a reçu au début du semestre d'automne le label 2000W. Un événement important concernant la durabilité a pris part durant l'été 2019 au sein des murs de l'Unil : le sommet « smile for future ». L'Unil a hébergé la conférence à laquelle, notamment, Greta Thunberg a participé.

Un second projet a été mis en place fin 2019 : l'attribution des terrains agricoles EPFL/UNIL. La mise en place doit se faire tout au long de l'année 2020.

Un recensement concernant les enseignements durables est en cours afin de dénombrer combien de cours sont donnés sur ce thème. De plus, un sondage a été fait auprès des étudiant·e·s afin de déterminer leurs attentes concernant le traitement de la durabilité au sein de leur cursus. Les résultats doivent être présentés à la prochaine commission soit en septembre 2020.

SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ

La crise sanitaire du Covid-19 a obligé les membres de la Commission de l'Égalité à se réunir de manière virtuelle le lundi 20 avril 2020.

Les principaux sujets évoqués étaient ;

- L'initiative DCC (double carrière) avec les résultats de la consultation des facultés et de l'enquête auprès de professeurs·euses de l'UNIL.
- Le renforcement de l'offre de camps de vacances pour les enfants du personnel et des étudiant·e·s qui devrait passer de 3 semaines à 11 semaines. En revanche, les taxes d'inscription pour les parents vont augmenter de 250 CHF à 350 CHF.

- Le BEC et UNIBAT réfléchissent à l’installation de toilettes non genrées dans les bâtiments de l’UNIL. Un mandat de principe est en cours de rédaction et des solutions concrètes seront présentées. Le but étant la non-stigmatisation.
- Les Subsidés Tremplin
- L’enquête « Bien être au travail et aux études » qui souhaite mesurer la prévalence du harcèlement sexuel et psychologique sur le site de l’UNIL sous forme d’un questionnaire standardisé entièrement anonyme et proposé à l’ensemble de la communauté UNIL. Cette enquête serait refaite tous les 5 ans et les premiers résultats seront normalement connus dès la fin de l’automne 2020. À noter que l’avis de la FAE sur ce questionnaire a été sollicité par la suite.

SECTION 5 : COMMISSION DE L’ENSEIGNEMENT

Cette commission ne s’est pas réunie durant l’année scolaire 2019-2020

SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION

Durant l’année académique 2019-2020, rien de marquant n’est à signaler en ce qui concerne les tâches courantes qui ont été confiées à la commission. La grande particularité concernant l’Assurance-Qualité cette année est l’accréditation institutionnelle qui a commencé début 2020. M. Loïc Pillard est membre du comité de pilotage en tant que représentant étudiant.

Trois séances ont déjà eu lieu. Le but a été de répondre aux différents standards requis par la Confédération : en d’autres termes, on demande aux universités de respecter un « cahier des charges », et le but de ces séances a été de déterminer pour chaque point, ce que l’UNIL avait mis en place ou souhaite mettre en place. En décembre 2020 aura lieu la visite des experts externes, qui rédigeront un avis externe sur l’UNIL.

SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ne s’est pas réunie cette année.

SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE

Aucun rapport n’a été transmis.

SECTION 9 : CONSEIL DES AIDES SOCIALES

Cette commission siégeant à huis clos, aucun rapport ne peut être transmis.

SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES

La commission des sports s’est réunie le Jeudi 18 Juin de 12h à 14h pour établir un bilan après une période marquée par le confinement avec un service des sports moribond et à l’état stationnaire.

Le 16 mars, le centre sportif fermait ses portes. Cependant le lendemain les premières vidéos pour les cours en ligne furent publiées ; la commission note une excellente réactivité du service des sports pour proposer des services de qualité dans un souci de continuité. De plus, une stratégie de remboursement est mise en place rapidement avec le développement des plateformes informatiques. Ainsi, le service des sports a assuré la continuité de son service pendant le confinement.

La commission note que le Confinement s'est très bien passé dans l'ensemble, mais que le déconfinement sera plus compliqué en réalité. Les cours collectifs reprendront progressivement avec de plus petits groupes et avec les mesures barrières appropriées.

D'un point de vue budgétaire et financier, le fond des sports universitaires a agi comme coussin avec ces 300000 francs déployés en urgence. De plus, le fait d'augmenter de 3 francs l'inscription (décidé l'année dernière) va permettre de maîtriser le budget.

Concernant l'offre sportive pour 2020/2021 elle restera quasiment inchangée par rapport à l'année précédente. Cependant, le centre sportif mettra l'accent, pour cette nouvelle rentrée, sur la digitalisation et le développement de plateformes communes.

À l'UNIL le trophée des sports est décerné à Jessica Fabre en plongeon.

SECTION 11 : FOND D'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Au mois de septembre 2019, les 7 projets finalement retenus pour le FIP 2020 ont été définitivement acceptés par le Comité de sélection, dont fait partie M. Loïc Pillard. Etant donné le nombre de moins en moins élevé de projets demandant un financement par le FIP ces dernières années, une refonte globale s'est avérée nécessaire. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'appel à projets durant l'année académique 2019-2020.

CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS

SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES

La commission cantonale des bourses d'études (CCBE) s'est réunie en date du 5 novembre où le rapport d'activité de l'OCBE a été accepté.

SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE

Activités locatives

Durant cet exercice, la FSLE a géré 123 chambres sur 5 sites :

- Le Valentin (34 chambres),
- Le Chablais (39 chambres),
- Couchirard 6 (6 chambres),
- Bérée 26A, 26B et 30G (3, 6, 25 chambres respectivement), et
- La Villa Marc-Dufour (10 chambres).

De manière générale, le taux de remplissage des chambres mises à dispositions par la FSLE est entre 95% et 100% pendant la période des cours et baisse durant l'été (85% en juillet et 70% en août).

La situation de la pandémie de COVID a créé une baisse significative inattendue et subite du taux de remplissage. La FSLE a pu bénéficier du soutien de la Ville de Lausanne sous la forme d'une renonciation de 2.5 loyers net pour la résidence du Valentin.

Activités internes

La FSLE a confirmé le contrat qui la lie avec M. Eran Shoshani, Directeur en CDI de la FSLE. Il a repris l'ensemble des activités, avec l'appui ponctuel de Madame Laurence RoCHAT pour la comptabilité et le bouclage des comptes. M. Robin Bodenstein a été engagé pour ce poste, soumis à un horaire variable, afin de suppléer M. Shoshani dans les activités liées directement aux locataires.

La Présidence du Conseil de Fondation a été assurée cette année encore par M. Valentin Berclaz. Le Conseil de Fondation a vu partir M. Benoît Bieler, membre expert, et M. Léopold Pajic, représentants des étudiant-e-s en cours d'exercice. Cynthia Martignier et David Raccaud ont respectivement été élus à leur place. Le poste de représentant-e des locataires est toujours vacant et il sera tenté de le pourvoir à la rentrée.

Activités internes

Aucun rapport n'a été transmis

CHAPITRE 3 : UNION DES ÉTUDIANT·E·S DE SUISSE

SECTION 1 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG)

Aucun rapport n'a été transmis

SECTION 2 : COMMISSION DES FINANCES (COFI)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 3 : COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 4 : COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 5 : COMMISSION SOCIALE (SOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 6 : CONSEIL DES SECTIONS

Cette année, plusieurs membres du Bureau, ont pu participer aux réunions mensuelles avec les autres sections de l'UNES. À la différence de l'année précédente, le Conseil de Section a observé une participation active des sections romandes, principalement en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et de ses conséquences sur l'ensemble des étudiant·e·s suisses. De plus, les séances virtuelles ont facilité la participation des sections plus éloignées. Il serait judicieux de réfléchir à pérenniser les possibilités de participation virtuelle sous certaines conditions.